

PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE



2022-2025

Le Projet Educatif du Territoire a pour but de réunir tous les acteurs éducatifs de la ville. Il leur permet de s'interroger sur leurs pratiques et de s'améliorer grâce à un partage de connaissances. Il contribue à épanouir les enfants et à les accompagner jusqu'à l'âge adulte.



1	INTRODUCTION	4
2	GRANDES CARACTERISTIQUES	4
2.1	Les lieux historiques	4
2.2	La géographie et l'hydrographie	4
2.3	Les déplacements des Ballancourtois	4
2.4	Le territoire du Val d'Essonne	5
3	STRUCTURES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE	5
3.1	Etablissements scolaires 3 à 17 ans	5
3.2	Structures culturelles	6
3.2.1	La Médiathèque Jacques de Bourbon Busset	6
3.2.2	Le conservatoire de Musique	6
3.2.3	Les salles municipales	6
3.3	Equipements sportifs	7
3.4	Tissu associatif	7
4	DONNEES SOCIO ECONOMIQUES	8
4.1	Etude de la démographie et sociologie de la population	8
4.1.1	Le département	8
4.1.2	Ballancourt-sur-Essonne	8
4.1.3	Effectifs enfants et jeunes	9
4.1.4	Personnes allocataires de la CAF	9
4.2	Evolutions du territoire	10
5	ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRE	10
5.1	Effectifs des écoles 2021-2022	10
5.1.1	Enfants scolarisés dans d'autres établissements	11
5.2	Descriptifs des locaux	11
5.2.1	L'école maternelle Croix Boissée	11
5.2.2	Ecole maternelle Pasteur	12
5.2.3	Groupe scolaire Saint Martin	12
5.2.4	Ecole élémentaire Jules Ferry	13
5.2.5	Le Centre Croc'Loisirs	14
5.3	Effectifs des mercredis et Vacances scolaires 2021-2022	14
5.4	Collège public « Le Saussay »	14
5.4.1	Effectifs d'élèves par classe (moyenne)	15
5.4.2	Descriptif du Collège	15
5.5	Le pôle jeunesse	15
6	PEDT 2018-2021 – RAPPELS DES INTENTIONS ET OBJECTIFS	16
7	LES ATOUTS ET LES CONTRAINTES DU TERRITOIRE	16
7.1	Les atouts de la commune	16
7.2	Les contraintes de la commune	16
7.3	Analyse de l'offre existante	17
8	LES ORIENTATIONS DU PEDT – PLAN MERCREDI 2022/2025	19
8.1	La réussite éducative : Favoriser le bien-être et la réussite scolaire de tous	19
8.2	Les acteurs éducatifs : développer la transversalité entre les différents acteurs et niveaux scolaires et périscolaires	21
8.3	Développer l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et favoriser l'inclusion	23
8.4	L'environnement : Lutter pour l'écologie et la protection de la nature (Enjeux d'écologie)	24

9	LES PLANS D’ACTION.....	25
9.1	Les agents territoriaux	25
9.2	La transversalité	25
	Lien avec les familles	26
9.3	Les animations.....	26
9.4	Echéancier PEDT 2022-2025	27
10	PLAN MERCREDI.....	27
10.1	Porteurs du projet	27
	Le projet est porté par la commune de Ballancourt sur Essonne pour une durée de 3 ans... 27	
	Jacques MIONE, Maire.....	27
	2 rue de la Mairie.....	27
	91610 Ballancourt sur Essonne	27
10.2	Territoires et écoles concernés.....	27
10.3	Pilotage et coordination	27
	Contact du référent :.....	28
10.4	Gouvernance du dispositif.....	28
10.5	Coordination du PEDT	29
10.6	Objectifs et Moyens.....	29
	10.6.1.1 Partenaires internes :.....	29
	10.6.1.2 Partenaires externes :.....	29
	10.6.2 Objectifs éducatifs du Plan mercredi	29
	10.6.3 Locaux et installations utilisés :.....	30
	10.6.4 Modalité d’évaluation retenue pour tous les projets d’activités.....	30
10.7	Organisation des activités.....	30
	10.7.1 Présentation des projets d’activités	31
10.8	Signature et labellisation	32

1 INTRODUCTION

Pour renouveler le PEdT, Projet Educatif de Territoire, des réunions ont été mises en place afin de favoriser l'échange et la participation de tous les acteurs éducatifs de la ville.

Les objectifs éducatifs sont tournés vers tous les jeunes Ballancourtois de 3 à 17 ans.

L'augmentation de la population et son âge de plus en plus jeunes, permet d'avoir de nouveaux axes pédagogiques, le bien-être et la participation de chaque citoyen font partie à part entière de la politique actuelle.

2 GRANDES CARACTERISTIQUES

Ballancourt-sur-Essonne est une commune de 7.750 habitants. Elle a une densité de 672 habitants au m² (source cafdata 2021), ses habitants sont appelés les Ballancourtois. La commune est située dans le département de l'Essonne en région Île-de-France, sa superficie est de 11,3 km².

2.1 Les lieux historiques

Ballancourt bénéficie de plusieurs sites historiques tels que : le **lieu-dit "La Justice"** en bas du Mont, 219 silex taillés, trouvés en 2015 ; le **château du Saussay** est depuis 1911 propriété de la famille DE BOURBON BUSSET ; quelques ruines de la Chapelle Saint-Blaise subsistent ; Palleau La Chapelle était un lieu de pèlerinage ; les **Roches du Père la Musique**, Louis Guerton, sont gravées de 2.600 lettres.

2.2 La géographie et l'hydrographie

Ballancourt-sur-Essonne est une commune française située dans le département de l'Essonne en région Île-de-France. La ville est traversée par la Route Départementale 191 qui démarre de Corbeil-Essonnes et va jusqu'à Etampes en passant de villages en villages. La ville est traversée par la rivière l'Essonne ce qui permet d'avoir de remarquables étangs et espaces naturels sensibles. La rivière l'Essonne longe la commune à l'ouest de son territoire sur 2 km. Le ru de Ballancourt, en partie souterrain, traverse dans la longueur la ville pour se jeter dans l'Essonne. L'étang des Hirondelles est séparé par une fine bande de terre de l'Essonne et s'étend à l'ouest du territoire communal, à la limite avec la ville d'Itteville. La rivière la Juine rejoint l'Essonne à l'extrémité nord-ouest du territoire de la commune. Ballancourt-sur-Essonne est bordée à l'Est par les coteaux séparant les plateaux géologiques de la Brie et de la Beauce.

2.3 Les déplacements des Ballancourtois

Ballancourt est dotée d'une gare, la ligne du RER D Malesherbes - Créteil qui dépend de l'organisme Ile de France Mobilités, de plusieurs lignes de bus tout public et de lignes de transports scolaires.

Le train ne passe que toutes les heures, voire certains jours pas du tout, peu de bus réguliers sur la commune de Ballancourt.

Des navettes soulageraient la population, notamment ceux ayant des horaires de travail décalés, et ceux vivant loin de la gare.

Il n'y a pas assez de pistes cyclables, certains enfants dans les quartiers les plus éloignés du centre, des commerces et des lotissements effectuent à pied une longue partie du trajet école-domicile seuls. De plus, les trottinettes et les vélos ne sont pas suffisamment visibles.

Pendant l'année scolaire, deux bus sont mis à disposition pour tous les enfants le matin et le soir, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Le transport est sous la surveillance d'agents communaux, mais sous la responsabilité de la CCVE en lien avec Ile de France Mobilités.

Pendant les vacances scolaires mais également les mercredis, il n'y a pas de transport permettant aux enfants de se rendre vers le centre de loisirs « Croc' Loisirs ».

Les inscriptions au bus se font auprès de la CCVE, qui a la délégation des transports scolaires.

2.4 Le territoire du Val d'Essonne

Une situation géographique privilégiée à 35 minutes de Paris ; Le territoire est desservi par la Francilienne, l'autoroute A6, la RD191, 3 gares RER (Ballancourt, la Ferté-Alais et Mennecey), 27 lignes de bus et l'Aéroport d'Orly qui est à 40 minutes. Il est à proximité du Cône Sud de l'Innovation, de l'université d'Evry Val d'Essonne et du Génopôle. La Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE), créée en décembre 2002, compte environ 60.000 habitants répartis sur 21 communes appartenant aux cantons de Mennecey, Étampes, Brétigny-sur-Orge, Corbeil-Essonnes et Ris-Orangis. Les communes de la CCVE se sont regroupées autour d'un mode de vie commun et un lien géographique formé par le Val d'Essonne.



La ville accueille les bureaux de la CCVE avec ses équipements de services tels que l'insertion et l'emploi qui peuvent servir aux jeunes du secteur, il y a également l'Espace France Services et le point relais CAF.

3 STRUCTURES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE

3.1 Etablissements scolaires 3 à 17 ans

2 écoles maternelles

- Croix Boissée
- Pasteur

1 école élémentaire

- Jules Ferry

1 groupe scolaire maternel et élémentaire

- St Martin

1 collège Le Saussay à Ballancourt 707 élèves, effectifs par niveau :

3^{ème} - 6 classes - 28 élèves en moyenne

4^{ème} - 6 classes - 27 élèves en moyenne

5^{ème} - 7 classes - 29 élèves en moyenne

6^{ème} - 6 classes - 29 élèves en moyenne



6^{ème} bilangue - allemand 1 et anglais 2 - 1 classe - 30 élèves en moyenne

Il s'agit du collège du secteur des villes de Ballancourt, Vert-Le-Petit, Fontenay, Chevannes.

Des bus scolaires desservent toutes les villes.

Plusieurs lycées sont à la disposition des jeunes Ballancourtois, dont 3 lycées de secteur : Cerny, Corbeil-Essonnes et Mennecy, desservis par le transport scolaire. Des lycées privés, Notre Dame de Sion à Evry et Saint Léon à Corbeil-Essonnes, sont également desservis par une ligne de bus privée.

Toutefois les jeunes peuvent s'inscrire selon leur spécialisation dans d'autres lycées ou écoles tels qu'Etampes, Corbeil-Essonnes (Robert Doisneau), Evry (Georges Brassens), etc.

3.2 Structures culturelles

3.2.1 La Médiathèque Jacques de Bourbon Busset

Elle profite d'une place centrale dans la commune sur le Parvis des Communautés. Accessible facilement par toutes les écoles et les ALSH. La Médiathèque Jacques de Bourbon Busset, inaugurée au printemps 2016, propose de nombreuses activités culturelles, dans un cadre moderne et chaleureux.

Véritable lieu social, on y trouve une offre d'accès à la culture riche et variée :

- Emprunt ou utilisation sur place de livres, magazines, CD, DVD, jeux vidéo et jeux de société.
- Animations et conférences.

L'équipement

- 8 postes informatiques avec accès internet dont 2 dédiés à la recherche documentaire sur le catalogue.
- Une salle de travail collective de 14 places
- Un jardin de lecture
- Une Salle de conte
- Une grande salle
- Un Accès WIFI
- Un Accès PMR
- Un Parking public à proximité : 70 places / Bornes de recharge pour véhicules électriques / 4 Places PMR

3.2.2 Le conservatoire de Musique

Depuis le 1er janvier 2015, la Communauté de Communes du Val d'Essonne (C.C.V.E) a repris la gestion du conservatoire, accessible aux mêmes tarifs à tous les habitants des communes du Val d'Essonne.

Le conservatoire offre des activités dans le domaine de la musique, du théâtre et de la danse : un lieu d'art et de culture pour tous.

Etablissement de service public, le conservatoire propose une très large palette d'apprentissages et d'ateliers de pratique artistique à destination des amateurs de tous âges et tous niveaux grâce à la qualité de l'enseignement dispensé.

3.2.3 Les salles municipales

La Ville de Ballancourt-sur-Essonne loue aux Ballancourtois qui en font la demande la salle polyvalente du Mille-Club. Elle met à disposition des associations de nombreuses salles :

L'Espace Daniel Salvi : une salle polyvalente pour des événements culturels et festifs. Inauguré en 2012, cet espace est un équipement culturel de qualité, comprenant un hall d'exposition, une salle de spectacle et une salle de cinéma. D'une capacité de 538 places assises, la salle de spectacle offre une vaste scène de 250 m², équipée (son, plateau, lumière) à l'acoustique soignée.

La salle MNG, située à côté de la Mairie et derrière l'église est une salle polyvalente pouvant accueillir un petit nombre de personnes.

La salle Varache est une salle polyvalente pouvant accueillir environ 80 personnes. Elle est située rue Varache.

3.3 Equipements sportifs

Le gymnase Pierre Denize est un complexe sportif polyvalent comprenant :

- 1 dojo équipé pour les arts martiaux
- 1 salle de tennis de table
- 1 salle de gymnastique et musculation
- 3 salles omnisports dont une avec gradins

A la disposition du Club de Tennis de Ballancourt :

- 2 courts intérieurs
- 1 court couvert ("la Bulle")
- 2 courts extérieurs
- 1 Club-House

Le gymnase dispose de vestiaires, sanitaires et douches.

Un parking public est accessible gratuitement.

Le stade de Ballancourt est situé à 10 minutes à pied de la mairie, rue de Chevannes. Il propose des terrains adaptés à des sports diversifiés :

- Football (honneur et entraînement)
- Rugby
- Basket
- Pétanque (terrain couvert)

Les autres installations du stade, tribunes, sanitaires, vestiaires et deux clubhouses sont utilisées par les équipes de football et de rugby de Ballancourt.

Un Skate-Park avec différents modules pour trottinettes et skates est en accès libre.

L'Aquastade de Menecy est situé à 18 minutes en vélo par une piste cyclable, 30 minutes en transport en commun avec un trajet à pied et 10 minutes en voiture.

3.4 Tissu associatif

La commune est riche en associations : 72 associations sur le territoire communal de Ballancourt offrent des activités et animations régulières dans de nombreux domaines :

- Sportif (environ une vingtaine d'associations),
- Loisirs et détente (environ une vingtaine d'associations : chasse, pêche, jeux, détente, danse, randonnées, images et sons, scoutisme)

- Culture (5 associations : spectacles de théâtre, métiers de l'artisanat, ateliers créatifs, recherches historiques)
- Arts plastiques et graphiques (peinture, sculpture, dessin : 5 ateliers),
- Anciens combattants (2 associations),
- Solidarité (10 associations)
- Scolarité (3 associations).

4 DONNEES SOCIO ECONOMIQUES

4.1 Etude de la démographie et sociologie de la population

4.1.1 Le département

Selon le recensement de l'Essonne par l'INSEE en 2018, le parc de logements en Essonne a fortement augmenté. Il existe 564.578 logements en Essonne. Il a progressé de 7 % au cours des 5 dernières années.

Sur les 518.769 logements occupés au titre de résidences principales par les ménages 304 294 ménages en sont propriétaires et 205.528 sont locataires. Cela représente un taux de propriétaire de 59 %, soit une baisse d'1 % sur les 5 dernières années (source ville-data).

4.1.2 Ballancourt-sur-Essonne

La commune compte 3.394 logements dont 3.129 de résidences principales, 30 résidences secondaires et 236 logements vacants.

Sur les 3.129 de résidences principales, 2.029 personnes sont propriétaires et 1.047 sont locataires, cela représente un taux de propriétaires de 64%. Nous dépassons la moyenne départementale de 6 points par comparaison à 2018. (Source INSEE).

A 66 % les logements sont des maisons et à 31% des appartements, il y a 43 % de 5 pièces ou plus.

50 % des ménages sont plutôt stables, ils habitent sur Ballancourt depuis plus de 10 ans, les autres ménages sont arrivés, il y a moins de 10 ans.

Les familles possèdent 1 à 2 véhicules (45,8 % un véhicule et 43,5 % deux véhicules)

Les Ballancourtois se déplacent essentiellement en voiture, ils ne sont que 13,2 % à utiliser les transports en commun.

Sur la population totale, il y a 3.378 actifs. Ils sont employés ou ont des professions intermédiaires à 61,3 %. Le nombre de cadre est de 19 %. Le taux de chômage est de 7,1 % (donnée CAFDATA 2020) alors que le taux du département est de 11 % (données de l'INSEE 2018)

Sur l'ensemble des salariés qui représentent 93,4 % au total, 82,4 % sont des fonctionnaires ou détiennent des contrats indéterminés.

La médiane des revenus annuels sur Ballancourt est de 24.430 € toutes catégories confondues. (Données INSEE 2019).

Sur l'ensemble de la population en activité salariale, il y a autant de femmes que d'hommes.

La population active travaille à 86,8 % hors Ballancourt pour seulement 13,2 % en ville.

Il est constaté une nette augmentation de diplômés de l'enseignement supérieur et une diminution des sans diplômes :

La réparti en matière de diplômes est la suivante : aucun diplôme 21,2 % ; CAP, BEP ou équivalent 25,3 % ; Bac PRO ou équivalent 18,9 % ; Diplôme de l'enseignement supérieur 28,2 %.

Il y a autant de femmes que d'hommes qui ont des diplômes supérieurs, voire plus pour les BAC + 3 et + 4, en dessous du BAC les femmes sont moins formées et quittent plus tôt le système scolaire. 22,5 % de femmes ont un niveau CAP, BEP... alors que les hommes sont à 28,5 %.

Les actifs représentent 86,8%, à part égal entre les deux sexes, il en est donc déduit que les familles ont besoin de moyens de garde d'enfant importants. La plupart sont employés et ont donc des horaires fixes, mais leurs employeurs sont dispersés sur l'Essonne et Paris, de ce fait, les temps de trajet peuvent compliquer leurs situations.

4.1.3 Effectifs enfants et jeunes

La population Ballancourtoise

- 7.750 habitants (2021) ;
- 144 naissances (2017) ;
- 0 à 14 ans : 1.421 enfants, ce qui représentent 18.7 % des ballancourtois ;
- 15 à 29 ans : 1.282 jeunes adultes, ce qui représentent 16.9 % des ballancourtois ;
- Il y a 2,7 % en baisse des 0 à 14 ans et 0,9 % en baisse des 15 à 29 ans en 10 ans.

117 permis de construire ont été délivrés de 2018 à 2021 et 230 logements issus des ADS

Source : INSEE 2018 et données communales

4.1.4 Personnes allocataires de la CAF

Le nombre de personnes allocataires de la CAF est de 4.069.

Nombre d'enfants allocataires de la CAF, parmi les 1.967 allocataires de moins de 24 ans, nous comptons :

- 600 ont entre 0 et 5 ans
- 620 ont entre 6 et 11 ans
- 425 ont entre 12 et 15 ans
- 160 ont entre 16 et 17 ans
- 139 ont entre 18 et 19 ans

Configuration familiale, 1382 familles sont composées comme il suit :

- 35 couples sans enfant
- 113 couples 1 enfant
- 399 couples 2 enfants
- 137 couples 3 enfants
- 36 couples 4 enfants
- 197 hommes isolés
- 208 femmes isolées
- 97 monoparentales 1 enfant
- 102 monoparentales 2 enfants
- 43 monoparentales 3 enfants

- 15 monoparentales 4 enfants et +

Sur la totalité de la population 34,8 % ont moins de 30 ans, il est constaté un rajeunissement et comprendre la demande actuelle de moyens de garde en forte hausse.

Les familles monoparentales prennent une place importante, elle représente 18% du nombre de familles allocataires. Elle engendre probablement une demande d'aide sociale plus importante et des moyens de garde plus adaptés.

Quotient familial : sur 640 enfants inscrits de 3 à 12 ans : 500 enfants bénéficient du calcul du quotient familial (pour les tarifs périscolaires) et 140 sont tarifés au maximum, notamment ceux qui n'ont pas fourni les informations nécessaires au calcul.

Source : service scolaire.

4.2 Evolutions du territoire

La population légale officielle de Ballancourt-sur-Essonne est de 7.597 habitants, car le dernier chiffre officiel date du 31/12/2016 (populations légales de 2017, 2018, 2019 identiques). Le nombre d'habitants pour 2021 est calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de la population de Ballancourt-sur-Essonne sur la période de 2011 à 2016, soit 0.5 %. La population de Ballancourt-sur-Essonne est donc en **hausse**. C'est une **population qui rajeunit fortement** avec un indice de vieillissement de 1 personne de 65 ans ou plus pour 62,3 habitants de moins de 20 ans.

La population est passée de 3 477 habitants en 1968 à 7 750 habitants en 2021, soit une évolution de 122 % sur une période de 53 ans. La tendance de l'évolution de la population de Ballancourt-sur-Essonne est sur la base du taux d'évolution moyen annuel récent (2011-2016), le nombre de Ballancourtois en 2026 sera de 7.982 personnes, soit une hausse de 232 habitants (3 %). **En 2031, la population de Ballancourt-sur-Essonne serait de 8.137 habitants**, soit une hausse de 387 habitants (5 %).

5 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRE

5.1 Effectifs des écoles 2021-2022

Ecoles maternelles

Niveaux	PS // 2018	MS // 2017	GS // 2016	TOTAL
Ecoles				
Croix Boissée 4 CLASSES	48	27	43	118
Pasteur 4 CLASSES	34	30	31	95
Saint Martin 5 CLASSES	39	47	56	142
Total	121	104	130	355

Ecoles élémentaires

Niveaux	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Ecoles						
Jules Ferry 11 CLASSES	63	56	61	59	54	293
Jules Ferry - ULIS 1 CLASSE	0	1	4	3	4	12
Total Ferry	63	57	65	62	58	305
Saint Martin 11 CLASSES	52	56	47	52	63	270
Total 2 élémentaires	178	170	177	176	179	880

TOTAL GROUPE SCOLAIRE ST MARTIN : $142 + 270 = 412$ (16 classes)

TOTAL GENERAL DES EFFECTIFS :

1 235

5.1.1 Enfants scolarisés dans d'autres établissements

Il y a un enfant inscrit au CNED (niveau 3^{ème}) et 22 enfants inscrits dans des écoles extérieures à la ville.

5.2 Descriptifs des locaux

5.2.1 L'école maternelle Croix Boissée

3, avenue de la Croix Boissée

Tel Ecole : 01 64 93 27 90

Mail : 0911516d@ac-versailles.fr

Tel Périscolaire : 01 64 93 27 90

Mail : garderiematernellecroixboissee@mairie-ballancourt.fr

Les horaires	Horaires périscolaires	Horaires de l'école
Matin	7H00 et 8H40	8H40 à 11H40
Pause méridienne	11H40 et 13H40	
Après midi	16H40 à 19H00	13H40 à 16H40

L'école dispose de 4 classes avec sanitaires, une grande salle polyvalente, un dortoir, une bibliothèque, une cantine avec son office, un bureau pour la directrice, une pièce pour les ATSEM, une buanderie comprenant une machine à laver et un évier.

Chaque classe donne sur l'extérieur.

Le périscolaire se situe dans la salle polyvalente non aménagée, les animateurs installent et désinstallent le matériel et le mobilier à chaque accueil.

Il y a également une cour extérieure, une cabane de rangement disposant d'une partie avec structure de jeux et un sous-bois.

Moyenne d'accueil périscolaire journalière : 22 enfants le matin, 79 enfants le midi et 29 enfants le soir (chiffres 2021-2022).

Pour les temps périscolaires, nous répondons à 100 % des demandes de garde des parents.

5.2.2 Ecole maternelle Pasteur

28, rue des Ecoles

Tel Ecole : 01 64 93 22 86

Mail : 0910575f@ac-versailles.fr

Tel Périscolaire : 01 64 93 22 86

Mail : gardერიematernellepasteur@mairie-ballancourt.fr

Accueil	Horaires périscolaires	Horaires de l'école
Matin	7H00 et 8H30	8H30 à 11H30
Pause méridienne	11H30 et 13H30	
Après midi	16H30 à 19H00	13H30 à 16H30

L'école Pasteur a été agrandie récemment, elle dispose de 4 classes, 3 blocs sanitaires, une grande salle polyvalente, un dortoir, une cantine avec son office, un bureau pour la directrice, une pièce pour les ATSEM, une buanderie comprenant une machine à laver et un évier.

Le périscolaire se situe dans la salle polyvalente non aménagée, les animateurs installent et désinstallent le matériel et le mobilier à chaque accueil.

Il y a également une cour extérieure, un préau, une cabane de rangement disposant d'une partie avec structure de jeux.

Moyenne d'accueil périscolaire journalière : 11 enfants le matin, 67 enfants le midi et 21 enfants le soir (chiffres 2021-2022).

Pour les temps périscolaires, nous répondons à 100 % aux demandes de garde des parents.

5.2.3 Groupe scolaire Saint Martin

12, rue Joseph Louis Lesage (école élémentaire)

Tel Ecole : 01 64 93 25 73

Mail : 0911286D@ac-versailles.fr

Tel Périscolaire : 06 07 66 58 51

Mail : garderieelementairesaintmartin@mairie-ballancourt.fr

Horaires	Horaires périscolaires	Horaires de l'école
Matin	7H00 et 8H30	8H30 à 11H30
Pause méridienne	11H30 et 13H30	
Après midi	16H30 à 19H00	13H30 à 16H30

18, rue Joseph Louis Lesage (école maternelle)

Tel Ecole : 01 64 93 21 90

Mail : 0911286D@ac-versailles.fr

Le groupe scolaire est divisé en 2 écoles, une maternelle et une élémentaire.

L'école maternelle dispose de 5 classes dont une dans le bâtiment élémentaire, 1 bloc sanitaire, une grande salle polyvalente, un dortoir, une cantine avec son office, une salle de réunion, une pièce pour les ATSEM, une buanderie comprenant une machine à laver et un évier.

Chaque classe donne sur l'extérieur.

Il y a également une cour à l'extérieur, un préau, une partie bitumée et une partie en herbe avec son sous-bois, un espace de jeux, une cabane de rangement.

Le Périscolaire se situe dans le bâtiment dit « Croc'Loisirs » adapté et aménagé spécifiquement pour l'accueil des enfants (voir le descriptif plus bas).

L'école élémentaire est composée de 2 étages :

Le RDC dispose de 2 classes, du restaurant scolaire divisé en 2 salles et son office, une salle des professeurs, le bureau de la directrice, 2 blocs sanitaires et une salle polyvalente.

Le 1^{er} étage dispose de 9 classes, 2 rampes d'escaliers, une salle pour le RASED, 2 points d'eau et un sanitaire.

Moyenne d'accueil périscolaire maternel journalière : 13 enfants le matin, 99 enfants le midi et 32 enfants le soir ; En élémentaire : 13 le matin, 167 le midi et 27 le soir. (Chiffres 2021-2022)

Pour les temps périscolaires, nous répondons à 100 % aux demandes de garde des parents.

5.2.4 Ecole élémentaire Jules Ferry

Site: <http://www.ec-ferry-ballancourt.ac-versailles.fr/>

19, rue des Ecoles

Tel Ecole : 01 64 93 21 66

Mail : 0910286s@ac-versailles.fr

Tel Périscolaire : 06 07 66 58 51

Mail : garderieelementairejulesferry@mairie-ballancourt.fr

Accueil	Horaires périscolaires	Horaires de l'école
Matin	7h00 et 8h30	8h30 à 11h30
Pause méridienne	11h30 et 13h30	
Après midi	16h30 à 19h	13h30 à 16h30

L'école Jules Ferry est composée de 2 parties séparées par la rue, d'un côté l'école principale et de l'autre côté, le bâtiment appelé ancien centre de loisirs. Il est partagé avec l'accueil périscolaire.

L'école principale dispose de 8 classes dont une classe ULIS, 3 blocs sanitaires, une salle informatique, une salle de gymnastique, un bureau pour le directeur, une salle de réunion, une salle des professeurs, 3 préaux, 2 réfectoires et la cuisine centrale.

Il y a également une cour extérieure avec un abri à vélos.

Dans le 2^{ème} bâtiment (appelé l'ancien centre de loisirs), l'école dispose de 3 classes, 3 blocs sanitaires et de la cour extérieure.

Le périscolaire se situe dans le 2^{ème} bâtiment appelé l'ancien centre de loisirs. Il dispose d'un bureau avec une pharmacie, une cuisine, 4 salles de tailles différentes, un préau et 3 blocs sanitaires.

Il y a deux cours extérieures. L'une est divisée en deux avec une partie pour les 5-8 ans et l'autre pour les 8-10 ans, et la deuxième cour est un espace multi-sport avec un traçage au sol, un petit coin d'herbe, un préau et une cabane de rangement.

Moyenne d'accueil périscolaire journalière : 25 enfants le matin, 207 enfants le midi et 25 enfants le soir (chiffres 2021-2022).

Pour les temps périscolaires, nous répondons à 100 % aux demandes de garde des parents.

5.2.5 Le Centre Croc'Loisirs

14, rue Joseph Louis Lesage

Tel 01 64 93 73 79 ou 06 07 66 58 51

Mail accueildeleisirs@mairie-ballancourt.fr

Il est ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires de 7H30 à 19H00.

L'accueil de loisirs est composé de 2 étages.

Les maternels disposent du RDC qui est composé de 5 salles, un dortoir, un bloc sanitaire, une buanderie, une salle pour les agents, une réserve de jeux extérieurs, un placard pour le mobilier extérieur.

Il y a également une cour extérieure avec sa cabane et son préau.

Au 1^{er} étage se trouvent les élémentaires, ils disposent de 5 salles, un bloc sanitaire, une régie, un local de produits d'entretien avec son lavabo, une salle de repos pour les agents, une cuisine adaptée pour les ateliers enfants, un bureau et une infirmerie.

La structure est équipée d'un ascenseur avec un accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

5.3 Effectifs des mercredis et Vacances scolaires 2021-2022

Les mercredis périscolaires nous accueillons en moyenne 60 enfants en maternel et 49 en élémentaire.

Accueil du + bas au plus haut	JUILLET 2021	AOUT 2021	OCTOBRE 2021	DECEMBRE 2021	HIVER 2022	PRINTEMPS 2022
Maternelle	23/53	9/45	34/55	15/46	23/51	27/59
Elémentaire	20/60	11/58	34/55	5/42	30/47	25/50

5.4 Collège public « Le Saussay »

Académie de Versailles

Zone C

23 rue de Verdun - 91610 BALLANCOURT-SUR-ESSONNE

Tél. : 0164932162

Mail : 0910773W@ac-versailles.fr

Site : <http://www.clg-saussay-ballancourt.ac-versailles.fr>

Collège du secteur des villes de Ballancourt, Vert-Le-Petit, Fontenay-le-Vicomte, Chevannes.

5.4.1 Effectifs d'élèves par classe (moyenne)

Niveaux	6 classes 6 ^{ème}	1 classe 6 ^{ème} bilangue	7 classes 5 ^{ème}	6 classes 4 ^{ème}	6 classes 3 ^{ème}	TOTAL
22 CLASSES	29/30	-	27/28	29/30	27	707

Taux de réussite au brevet : 95%

Taux de mentions au brevet : 74%

Effectifs en 3^{ème} : 176

Classement de l'étudiant au collège : 16,9/20

(Source l'Etudiant)

5.4.2 Descriptif du Collège

Le collège le Saussay a été construit en 1968 et a été agrandi et rénové en 2003. Il est composé de 3 bâtiments :

- un bâtiment comprenant le pôle administratif ;
- un bâtiment comprenant les classes scientifiques, technologie, SVT, physique chimie, arts plastiques, informatique et musique, le CDI ;
- un bâtiment comprenant les classes de langues (allemand, anglais, espagnol), histoire/géographie, mathématique et Français.

Les élèves ont un accès direct au gymnase municipal en passant par le terrain d'athlétisme.

Tous les midis, des activités sont proposées dans les clubs tels que : art plastique, sport, chorale, science, club de l'excellence.

Un espace appelé le BAR (Bureau d'Aide Rapide) accueille les élèves chaque jour de la semaine pour de l'aide aux devoirs ou pour se détendre autour des jeux de société et du babyfoot.

Le mercredi après-midi les activités proposées par l'Association sportive (AS), se déroule dans le COSEC.

5.5 Le pôle jeunesse

3 rue Chevannes

Tel : 06 07 66 59 03

Mail : coordinatriceenfancejeunesse@mairie-ballancourt.fr

En cours de réflexion et d'expérimentation, le pôle jeunesse propose des sorties, des ateliers d'arts plastiques, des tournois de sports, des soirées. Il est accessible aux Ballancourtois âgés de 11 ans ou dès la sortie du CM2 pour une rentrée en 6^{ème} jusqu'à 17 ans. Il faut habiter en ville ou être scolarisé au collège Le Saussay (mais habitant une commune de la CCVE) ou avoir un lien de parenté avec un jeune Ballancourtois inscrit au pôle jeunesse ou avoir des grands-parents domiciliés à Ballancourt.

Le pôle jeunesse dispose d'un local en cours de rénovation pour l'habilitation composé de 2 pièces, 1 cuisine et 1 sanitaire ainsi qu'une cour extérieure. Les animations proposées peuvent s'effectuer dans toute la ville, stade, gymnase, city stade, la médiathèque, etc.

6 PEDT 2018-2021 – RAPPELS DES INTENTIONS ET OBJECTIFS

- * Favoriser le bien-être et la réussite de tous les élèves
- * Développer la transversalité entre les différents temps : scolaire et périscolaire
- * Développer l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble
- * Donner des repères simples et rassurants aux enfants

En 2021-2022, le PEDT doit être renouvelé pour une durée de 3 ans, la municipalité de la ville de Ballancourt-sur-Essonne a souhaité avoir une démarche participative grâce à des ateliers.

Un dispositif d'accompagnement a été proposé et financé par le Groupe d'Appui Départemental (GAD) de l'Essonne afin de permettre aux communes l'élaboration d'un PEDT conforme aux exigences. Grâce à ce dispositif, la commune a bénéficié d'un accompagnement individuel de 12 heures d'ingénierie par la Ligue de l'Enseignement, qui dispose de spécialistes sur ces questions. Des comités de pilotage (COPIL) ont été organisés et mis en place avec la collaboration de la Ligue de l'Enseignement, qui a apporté son aide pour élaborer ces réunions, elles se sont tenues sous forme de « World café ».

7 LES ATOUS ET LES CONTRAINTES DU TERRITOIRE

7.1 Les atouts de la commune

La commune met en œuvre une politique volontariste tournée vers l'Education avec des moyens financiers communaux mis à disposition des écoles : ATSEM dans les classes en écoles maternelles, des fournitures scolaires gratuites pour tous les enfants, la mise en place de tableaux et de tablettes numériques dans les écoles élémentaires.

La ville dispose de plusieurs équipements sportifs et culturels mis à disposition. De nombreuses associations font la richesse de la ville.

La ville a créé un Conseil Local des Jeunes permettant aux enfants de CM1 et CM2 de participer à la vie de la commune. Au travers de cette instance, les enfants portent les valeurs de la République et sont invités à réfléchir à ce qu'ils veulent faire pour améliorer le quotidien des habitants.

Par ailleurs, une réflexion est engagée au sein des classes sur la démocratie, avec la réalisation d'un travail sur le mieux vivre ensemble et un travail sur les lois.

Les partenaires potentiels sont :

- * La DJEPVA (Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative)
- * L'INJEPS (l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire)
- * L'UFOLEP (Ligue de l'Enseignement)
- * Les établissements scolaires, le collège de Ballancourt, les collèges extérieurs et les lycées
- * Les commissions communales : environnement, culture, vie associative et sportive ou encore la commission Commerce-Agriculture-Artisanat.

7.2 Les contraintes de la commune

Il est observé un changement de population depuis quelques années avec de nouvelles constructions. Près de 86 % des familles sont actives, ce qui engendre beaucoup de demandes de gardes ou de mobilités. La population est de plus en plus jeune, car 34,8 % ont moins de 30 ans.

La configuration des familles change également avec des familles séparées avec des gardes partagées, qui compliquent l'organisation du foyer et sont donc plus demandeuses des services à la collectivité.

18,6 % des familles allocataires sont monoparentales avec des demandes plus adaptées pour la petite enfance par exemple.

Des familles nouvellement arrivées en France et également présentes sur le territoire communal, et la barrière de langue est un vrai problème, dont il faut tenir compte. Trouver des solutions pour mieux se comprendre est un enjeu, il faut simplifier les modalités d'inscription aux services pour mieux accueillir les enfants.

Les effectifs augmentent en ce début d'année 2022-2023, ils ressemblent à ceux d'avant COVID mais avec une forte hausse.

Les écoles sont à saturation et il n'y a pas de salle spéciale pour les accueils périscolaires sauf à l'école St Martin. Le CROC'LOISIRS Maternel est à saturation.

Pendant l'année 2021-2022, il a été constaté beaucoup de violence pendant les récréations et lors de la pause méridienne. Des enfants, dont le comportement étaient inquiétants, se battaient régulièrement. Sans vouloir stigmatiser, ces enfants appartenaient au dispositif « classe ULIS ». Le personnel encadrant n'est pas formé dans les meilleures conditions, ce qui est un vrai problème.

La capacité des accueils sans hébergement de la ville a dû être actualisée afin de répondre aux normes d'encadrement. La déclaration des accueils du midi est en cours de réflexion.

Les agents d'animation de la ville ont un besoin de formation et d'actualisation concernant leur métier. Une volonté de former est nécessaire et est prévue dans les années à venir.

Les habitants ne connaissent pas forcément les lieux historiques comme le château ou les espaces naturels sensibles.

Il y a peu de transports en commun dans la ville pendant la journée et le week-end.

Il existe un manque de bénévoles pour la fête des écoles.

7.3 Analyse de l'offre existante

Le projet jeunesse de Ballancourt est en expérimentation. Auparavant très peu d'actions étaient pratiquées. Depuis, des objectifs ont été présentés lors de commission jeunesse.

- Construire une mission citoyenne pour les jeunes conseillers municipaux, leur permettre de représenter la ville et de mettre en œuvre une ou plusieurs actions qu'ils auront proposées ;
- Favoriser l'accueil de jeunes souhaitant bénéficier du dispositif « Tremplins citoyens ». Proposé par le département de l'Essonne. Il permet aux jeunes d'obtenir une bourse pour financer un permis de conduire, une formation BAFA, l'acquisition d'un logement ou le financement de leurs études en échange, d'un volume de temps à réaliser au sein de la Ville ;

- Implanter le siège du « Pôle jeunesse » dans la maison de la rue des Ecoles qui est à réhabiliter. Ce lieu permettrait aux jeunes Ballancourtois de se retrouver et de participer à des activités communes ;
- Sensibiliser les jeunes à la vie en collectivité par des actions communes de prévention en faveur de la sécurité et de la santé ;
- Favoriser une démocratie de proximité, créer des projets et dynamiser la ville par le Conseil Local des Jeunes.

Les actions organisées en direction des jeunes sont :

- La journée des associations qui avait pour objectif d'attirer les jeunes, 17 contacts suite à cette journée où des stands ont été tenus par les élus locaux ;
- Une permanence à la médiathèque : 6 jeunes lycéens sont venus et ont laissé leurs contacts.
- Une réunion CLJ tous les mois : cette rencontre aura une partie conviviale et une partie de travail. Le CLJ comptera en son sein 1 maire délégué, 8 jeunes et un rapporteur journaliste + 10 suppléants. L'engagement se fera sur l'année de septembre à août à travers la signature d'une charte ;
- Le pôle jeunesse a pour objectif d'accompagner et de proposer aux jeunes, tout au cours de l'année, un accueil, des animations, des sorties, des stages, des séjours de vacances, mais aussi de les sensibiliser à des thématiques de préventions, telle que la drogue, la sexualité, les écrans, le tabac et produits associés, ...
- Il est peu probable d'attirer des jeunes au-delà de 18 ans mais des projets d'accompagnement peuvent voir le jour au travers des tremplins citoyens, par exemple : les propositions pourront s'identifier comme les initiatives « Déclat 'jeunes ».

Différentes formules peuvent être proposées :

- Des journées d'activités gratuites (ateliers manuels, activités sportives, sorties sur Ballancourt)
- Des journées à 10€ (cinéma, escalade, bowling)
- Des journées exceptionnelles à 20€ (parcs d'attraction)
- Des séjours sous forme de stages (équitation, canoé)
- Des séjours d'été (base de loisirs ou camps)
- Le point accueil dans la salle du 3 rue Chevannes peut accueillir un petit groupe et une permanence tenue par la coordinatrice enfance jeunesse.
- Des activités y seront proposées par des animateurs professionnels de la ville pendant 4 après-midis durant les vacances scolaires. Une autre salle, la MNG, pourra aussi être utilisée pour les plus grands groupes.

Une adhésion au pôle jeunesse sera demandée annuellement (5€)

8 LES ORIENTATIONS DU PEDT – PLAN MERCREDI 2022/2025

8.1 La réussite éducative : Favoriser le bien-être et la réussite scolaire de tous

Publics concernés	Objectifs opérationnels	Infos – Pistes d’actions - Risques	indicateurs d’évaluation
3 – 6 ans	Accompagner les enfants avec qualité afin qu’ils viennent à l’école avec plaisir.	Augmenter le nombre d’encadrants en élémentaire au service restauration Réduire le turn-over au sein des personnels Proposer un accueil individualisé à tous les enfants Agrandir les espaces de jeux, de repos et de détente.	Satisfaction des enfants et du personnel sur les temps formels et informels Nombre de démission et d’absentéisme au sein du personnel Renforcement du personnel sur le temps périscolaire Nombre de formations et nombre d’agents bénéficiaires par an Observation des animateurs sur le bien-être des enfants et récolte de leur ressentis. Respect du rythme de vie de l’enfant en fonction de l’âge et de ses compétences Relation des animateurs/professeurs avec les enfants Taux de fréquentations des enfants dans les espaces
	Créer des passerelles entre les différents niveaux – culture commune au service d’un parcours	Créer des repères simples en visitant les locaux avant la rentrée scolaire ou l’inscription aux accueils.	Nombre de passerelles créés et le nombre de participants qui en ont bénéficié. Concertation des services : petite enfance, périscolaire et éducation nationale Taux d’observation du comportement des enfants
	Instaurer, créer de nouveaux leviers de réussite scolaire	Soutenir les APC en mettant en place des solutions adaptées telles que la prise en charge par les animateurs pendant la cantine ou le soir avant et après les APC	Nombre de prises en charge par le service animation des enfants qui ont bénéficié des APC Taux de concertation entre l’ALSH et l’éducation nationale Implication des acteurs créant des leviers

6 – 11 ans	Permettre l'accompagnement et le suivi personnalisé de tous et aux rythmes de chacun.	Diminuer le nombre d'enfants par classe Mettre en place des études dirigées Proposer du soutien scolaire par des associations, des étudiants Remettre en place les tutorats CM2-6ème	Nombre d'études dirigées Nombre de collégiens bénéficiant du suivi personnalisé Retour des évaluations par les enfants et familles sur le suivi individualisé Nombre de personnes présentes lors des COPIL Respect du rythme de vie de l'enfant en fonction de l'âge et de ses compétences
11 – 14 ans	Permettre l'accompagnement et le suivi de tous et aux rythmes de chacun	Créer un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) Evaluation du besoin d'un Contrat local d'accompagnement à la scolarité. Identifier les partenaires susceptibles de suivre le CLAS	Mise en œuvre du dispositif Réunion avec les partenaires Identifier les besoins de façon parentale Suivi des évaluations par les enfants et familles sur le suivi individualisé

8.2 Les acteurs éducatifs : développer la transversalité entre les différents acteurs et niveaux scolaires et périscolaires

Publics concernés	Objectifs opérationnels	Infos – Pistes d’actions - Risques	Indicateurs d’évaluation
3-17 ans	Création d’une culture commune entre les différentes institutions et acteurs éducatifs.	<p>Mettre en place des comités ou commissions COPIL PEdT à poursuivre et à encourager</p> <p>Mettre en place au moins 1 COPIL par an.</p> <p>Faire une commission des menus au moins une fois par an</p> <p>Commission scolaire, intégrer le service animation lors des conseils d’école</p> <p>Inviter plus souvent le service animation aux conseils d’écoles</p> <p>Associer les parents à la vie scolaire</p> <p>Définir le rôle de chacun</p>	<p>Nombre de commissions scolaires et jeunesse par an</p> <p>Nombre de projets proposés par les acteurs du COPIL lors des 3 années du PEDT.</p> <p>La tenue des COPIL une fois par an</p> <p>Cohésion des projets mis en place par tous les acteurs.</p> <p>Renforcement de la communication entre les différents acteurs et intervenants du projet.</p> <p>Intégration du service périscolaire lors des conseils d’école</p> <p>Prise en compte des différents acteurs, enfants, parents et animateurs.</p> <p>Réflexion des acteurs</p>
		<p>Permettre l’organisation de projets communs</p> <p>Instaurer un lien entre l’Éducation Nationale et les acteurs municipaux.</p> <p>Mutualiser les actions des différents acteurs.</p> <p>Développer les sorties extrascolaires et scolaires</p> <p>Mutualiser des salles de classes, salle de sieste et salle de gym.</p> <p>Continuer de proposer un repas de pré-rentree pour tout le personnel : ménage, technique, animateurs, encadrant, ATSEM, enseignants et élus.</p> <p>Trouver un temps de présentation des équipes d’animation dans les accueils périscolaires avec le personnel de l’Education Nationale.</p>	<p>Liaison des projets entre l’éducation nationale et les animateurs</p> <p>Rencontre des différents intervenants lors des différentes étapes</p> <p>Concertation avant, pendant et après les projets lors des COPIL</p> <p>Reconduction de projets mis en place ensemble</p> <p>Les moments de rencontre et de prise de contact entre les personnel éducatifs, les élus, ainsi que toutes les personnes intervenant au sein des écoles sont-ils pertinents ? Permettent-ils une réelle rencontre entre ces acteurs ?</p> <p>Retours des participants sur l’organisation de ce type de rencontre ?</p>

		<p>Diffuser des infos mairie par les collèges ou lycée</p> <p>Mettre en place des ambassadeurs pour le passage en 6ème</p> <p>Trouver un moyen d'échange avec le collège pour les futurs projets</p> <p>Que chaque acteur éducatif soit une source pour l'autre</p>	<p>Utilisation des réseaux sociaux</p> <p>Invitation des familles sur les sites de la ville</p> <p>Parution des bilans des articles</p> <p>Distribution à la sortie du collège et lycée des programmes liés à la jeunesse</p> <p>Ressenti des élèves à la suite de ces actions</p> <p>Nombre de projets communs</p>
	<p>Favoriser la relation avec les parents sur l'ensemble des niveaux d'enseignement et de partenariat éducatif</p>	<p>Faire des réunions trimestrielles avec tous les intervenants</p> <p>Favoriser l'inclusion des parents</p> <p>Trouver des partenaires pour la création du CLAS</p>	<p>Nombre de manifestation parents-enfants</p> <p>Taux d'implication des familles</p> <p>Nombre de partenaires</p> <p>Continuité du projet</p> <p>Nombre de formation pour les parents</p>

8.3 Développer l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et favoriser l'inclusion

Publics concernés	Objectifs opérationnels	Infos – Pistes d'actions - Risques	Indicateurs d'évaluation
3 – 6 ans	Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble.	Identifier des actions communes dans les projets pédagogiques des structures écoles / ALSH / familles Trouver des actions communes ville/éducation/parents. Favoriser et mettre en place le plan mercredi Associer les parents / créer les conditions du partenariat	Recensement des actions 2022-2025 Taux d'implication du personnel dans les projets citoyens Taux d'implication des parents sur des actions
6 – 11 ans	Garantir un accueil de qualité favorisant les enjeux de citoyenneté et de vivre ensemble	Remise en place du parrainage ?	Nombre de collégiens volontaires pour être parrain Nombre de nouvelles propositions
		Baisser le taux d'encadrement dans les cantines Répondre aux problématiques rencontrées avec certains comportements pendant les temps repas et à l'école	Retour des familles sur le confort physique et psychologique des enfants Ressenti des enfants sur la pause méridienne Taux d'évolution sur la violence pendant les récréations et le temps repas Nombre d'agents partis en formation Recueil des problématiques et des solutions
11 – 14 ans	Favoriser l'engagement et l'implication des enfants et des jeunes.	Aider certains parents, leur proposer un guide de bonnes pratiques. Créer les leviers d'engagement. Maintenir le C.L.J ouvert depuis 2019	Participation des enfants des jeunes Taux de participation des familles pendant les réunions échanges proposés par la médiathèque
15-17 ans	Eduquer à la santé Lutter contre la sédentarité, le manque d'activités physiques, le trop plein d'écran Promouvoir les habitudes santé	Organiser des semaines thématiques à proposer aux enfants. Créer des actions dans le cadre de « Terre de jeux 2024 » Créer un espace écoute et dialogue avec des psychologues, des infirmières...	Nombre de semaines thématiques Nombre d'action lié à « Terre de jeux 2024 » Retour des familles sur les habitudes santé, physique et d'écran de leurs adolescents Taux de participations des adolescents sur des actions promouvant les bonnes pratiques de santé et les activités physiques Nombre de sorties préventives à Paris ou autres Nombre ateliers de paroles et décharge avec les familles et les adolescents Espaces dédiés aux familles

8.4 L'environnement : Lutter pour l'écologie et la protection de la nature (Enjeux d'écologie)

Publics concernés	Objectifs opérationnels	Infos – Pistes d'actions - Risques	Indicateurs d'évaluation
3 – 17 ans	Respecter le vivant et le développement durable	Créer un jardin pédagogique avec des composteurs Accès au terrain derrière l'école Pasteur par le périscolaire pour la création d'un jardin pédagogique Partage du projet avec le collège et les écoles Végétalisation d'un mur de l'école Jules Ferry avec l'équipe enseignante et le périscolaire. Utiliser des organismes type coopératives et utiliser le système de seconde main. Créer un Bric-à-brac solidaire Pratique du vélo et de la marche à pied Multiplication des sorties extérieures (nature et biodiversité) proche de Ballancourt.	Taux d'utilisation des composteurs Nombre d'actions proposées par les acteurs éducatifs, des associations du territoire et des familles Nature de la participation des acteurs Nombre d'actions communes entre les structures d'accueil et les écoles Nombre de jeunes qui ont participé aux activités du développement durable autour des équipements de l'équipement de la ville Taux d'évolution des comportements sur le territoire et nombre d'initiatives par les habitants ?
	Sensibiliser les enfants et acteurs au tri et au gaspillage alimentaire.	Mettre à disposition des poubelles de tri Mise en place de poubelles de tri dans les cantines Commission des menus avec la participation des enfants à la confection des menus Maintien de notre restaurant municipal, achat de denrées alimentaires de proximité. Composteurs à installer dans tous les offices et au restaurant	Nombre de poubelles sur les différentes structures Recueil du nombre en kilo des déchets jetés depuis le début du projet Respect de la chaîne de tri par les agents d'entretien Implication des enfants lors des commissions menus Nombre d'achat en circuits courts Nombre d'offices équipés afin de faciliter le recyclage Nombre de composteurs installées dans les offices
		Utiliser le stock en meuble de la ville avant de faire une demande d'achat Avoir une recyclerie sur Ballancourt	Nombre d'achat en matériaux neufs Taux de valorisation des meubles stockés pour réutilisation
	Sensibiliser les enfants aux espaces naturels sensibles et à la protection des animaux.	Faire des visites avec les gardes animateurs des ENS du domaine de Montauger à Mennecey Proposer des actions pour les aider les animaux malades ou abandonnés.	Nombre de visites des ENS, Espaces Naturels Sensibles Nombre de partenaires protecteurs d'animaux

9 LES PLANS D'ACTION

9.1 Les agents territoriaux

Une réévaluation des locaux a été entreprise courant mai pour les locaux périscolaires et une mutualisation des écoles et du Croc'Loisirs est envisagée pour la rentrée 2022.

Il est rappelé que les accueils de loisirs sont ouverts au moins 6 heures par jour. Les espaces qui leur sont dédiés, sont souvent dans un coin du préau ou de la salle de gym, et quand il fait beau, les accueils se font dehors. Afin de répondre à la continuité scolaire et de faire des activités pédagogiques de qualité, il est nécessaire d'offrir un espace adapté suffisant. Pour cela, une réflexion est en cours pour installer des bâtiments en modulaire dans les écoles.

Les animateurs auront des casiers où mettre leurs affaires personnelles, des placards où ranger leur matériel pédagogique.

Des formations sont prévues pour chacun d'entre eux. Des mobilités interservices pourront être proposées en fonction des possibilités internes pour leur permettre d'évoluer professionnellement.

Le recrutement sera plus exigeant quant aux qualifications du personnel. Celui-ci devra être diplômé ou en reconversion professionnelle avec une motivation de professionnalisation dans le domaine de l'animation. La filière animation sera mise en avant pendant ce PEdT 2022-2025.

Par ce biais, des projets d'animation seront proposés par les équipes d'animation et notamment pour le plan mercredi :

- Des animations ponctuelles organisées avec les enfants et les animateurs seront proposées aux parents pendant le temps périscolaire et dans chaque accueil de loisirs.
- Des passerelles pourront être mises en place avec la crèche dans le courant des mois de juin ou juillet pour avoir des repères simples au moment de la rentrée scolaire : aider les enfants à se repérer dans l'espace, découvrir de nouvelles salles. Ainsi, ils pourront **venir à l'école ou au périscolaire avec plaisir**.
- Des passerelles seront également prévues pour les enfants de grandes sections qui rentreront en CP et, les enfants de CM2 qui iront au collège (et au pôle jeunesse) et éventuellement du collège au lycée.

9.2 La transversalité

Un dialogue ouvert entre l'Education Nationale, les services de la mairie, les parents et le service animation sera favorisé grâce à des échanges et des COPIL.

Des réflexions communes pour le parcours éducatif des jeunes Ballancourtois seront menées à travers des commissions scolaires ou jeunesse. Il sera ainsi possible de réfléchir et trouver ensemble le rôle de chacun municipalité-parents-professeurs-animateurs. Il a été relevé également pendant les COPIL que les parents étaient demandeurs en formations. Il serait souhaitable en collaboration avec les fédérations de parents d'élèves de trouver des solutions qui leur conviennent.

Des dispositifs de l'Education Nationale sont organisés voir le site ci-dessous :

<https://eduscol.education.fr/2187/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants>

Les COPIL ont démontré qu'il fallait retrouver dans notre commune des valeurs de citoyenneté, de civisme, de civilité et de solidarité. Ces valeurs font du citoyen l'acteur d'une vie harmonieuse et épanouie.

L'objectif de ces COPIL est de tendre vers la réalisation de projets communs entre le périscolaire et l'école, d'avoir des règles communes dans les cours et dans les bâtiments, de partager les locaux en respectant les autres et de travailler dans le sens des intérêts de l'enfant et de son bien-être.

Les projets villes tel que la semaine de la citoyenneté en mai porté par le CLJ seront maintenus.

Les parents seront invités à travailler avec les services de la ville pour créer des projets communs.

LIEN AVEC LES FAMILLES

Les Ballancourtois pourront avoir toutes les informations sur les services de la commune sur le site internet et sur les réseaux sociaux qui l'accompagne.

Toutes les familles reçoivent dans leur boîte aux lettres courant juin le guide de la rentrée, qui regroupe l'ensemble des informations et le règlement intérieur du service scolaire.

À l'école, au collège, au pôle jeunesse, à la mairie, à la médiathèque et dans les accueils périscolaires, des panneaux d'affichage sont mis à disposition pour les dernières actualités. Des invitations sont lancées régulièrement par mail par les services de la ville.

Un portail famille est mis à disposition des familles, afin qu'elles puissent faire les réservations périscolaires et extra scolaires. (Accessible 24h/24h).

Pour les Ballancourtois, les tarifs sont établis en fonction de tranches de quotients familiaux calculés pour l'année civile. Pour tous les services mis à disposition, un tarif régulier est appliqué à tous les enfants Ballancourtois ayant effectué leurs réservations dans les délais (hors étude).

Une tarification au quotient familial est appliquée.

Tous les enfants porteurs d'un handicap sont accueillis dans nos structures, la municipalité a la volonté de proposer des accueils de qualité à tous les enfants.

9.3 Les animations

Tout au long de ces 3 ans, des animations seront mises en place pour construire et rassembler la population Ballancourtoise. Un travail sera réalisé pour éduquer à la santé et faire comprendre tous les bienfaits de l'activité physique, d'une alimentation équilibrée, de l'importance du sommeil, de la bonne utilisation des médias et des écrans... autant de sujets à aborder avec les enfants et les jeunes. L'éducation à la santé contribue pour les enfants à l'acquisition progressive de connaissances et de compétences qui leur permettront de réaliser des choix éclairés et responsables en matière de santé. Il existe aussi pleins d'autres thèmes à s'approprier. Nous pourrions développer et proposer des semaines d'animation en 2023-2025 sur les thèmes de la santé, de la sécurité, de l'écologie, de la citoyenneté et bien sûr du sport avec Terre de Jeux 2024.

9.4 Echancier PEDT 2022-2025

	Janvier	Bilan du PEdT 2019-2021-2022
2021-2022	Février à avril	Ecriture du Diagnostic Mise en relation avec : <ul style="list-style-type: none"> • La ligue de l'Enseignement • La CAF • Le GAD Demande de dérogation pour prolonger le renouvellement du PEdT
	Mai et juin	Organisation des COPIL
	Juillet	Ecriture du PEdT /plan mercredi
	Septembre	Correction et validation du GAD
	Octobre	Passage au conseil municipal Signature de la convention
2022-2023	Septembre à décembre	Mise en place des différents projets et du plan mercredi
	Janvier à mars	1 ^{er} COPIL mise en place des projets communs
	Avril juillet	Semaine de la citoyenneté Bilan et écriture des nouveaux projets « plan mercredi »
2023-2024	Juillet aout	Evaluation intermédiaire
	Septembre à décembre	Mise en place des projets Terre de Jeux 2024 Semaine de la santé
	Janvier à juillet	2 ^{ème} COPIL Bilan et écriture des nouveaux projets plan mercredi
	Juillet août	Evaluation intermédiaire
2024-2025	Septembre à décembre	Mise en place des différents projets et du plan mercredi
	Janvier à mars	3 ^{ème} COPIL Bilan des 3 années Diagnostic et écriture du nouveau PEdT
	Avril à juillet	Fin du PEdT/plan mercredi 2022-2025

10 PLAN MERCREDI

10.1 Porteurs du projet

Le projet est porté par la commune de Ballancourt sur Essonne pour une durée de 3 ans.

Jacques MIONE, Maire

2 rue de la Mairie

91610 Ballancourt sur Essonne

10.2 Territoires et écoles concernés

Toutes les écoles et les accueils périscolaires de Ballancourt sur Essonne sont concernés par le plan mercredi qui sera un atout pour la continuité scolaire. (Voir descriptif des locaux école et périscolaire à partir de la page 11)

10.3 Pilotage et coordination

Contact du référent :

Mme MITROVIC Nathalie, coordinatrice Enfance, Jeunesse

coordinatriceenfancejeunesse@mairie-ballancourt.fr

Tel : 06 07 66 59 03

10.4 Gouvernance du dispositif

Deux comités de pilotage ont eu lieu en mai et juin 2022, tous les acteurs éducatifs de la ville ont été invités et ont été présents.

Une concertation active de travail en commun a permis de nous poser des questions quant aux objectifs que nous voulions transmettre aux enfants de 3 à 6 ans, de 7 à 10 ans et de 11 à 17 ans.

Une dynamique s'est mise en route et nous souhaitons proposer plus de concertation familles/écoles/périscolaires. C'est pour cela que nous nous réunirons lors de comité de pilotage, au moins une fois dans l'année, afin d'évaluer les actions mises en place par les acteurs du PEdT.

La composition du COPIL :

ELUS	Jacques MIONE	Maire
	Catherine VERLICK	Adjointe au scolaire, culturel
	Isabelle SOUFFRON	Adjointe petite enfance, jeunesse
Direction générale	Sidonie TRASTOUR	Directrice générale des services
	Aurélie FRANCES	Directrice service scolaire, enfance
Services municipaux	Nathalie MITROVIC	Coordinatrice enfance, jeunesse
	Lise-Marie SERS	Directrice de la Médiathèque
	Hélène PATIN	Directrice ALSH maternel
	Nadège MATRAS	Directrice ALSH élémentaire
	Pauline CHIAREL	Responsable périscolaire Pasteur
	Emilie GARDES	Référente périscolaire
	Karine SIBERLING	adjoint administratif de la mairie
Ministère Education Nationale Jeunesse et Sport	Natacha PEROUZE	Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse
	Christelle BONDEAU	Inspectrice éducation nationale
	Emmanuel MOUGEOT	Directeur école Jules Ferry
	Emmanuel LEROY	Directrice école Saint Martin
	Florence BEFFY	Directrice école Pasteur
	Christine FONTAINE-JEANNEAU	Directrice école Croix Boissée
Arnaud CHEREL	Principal du collège	
CAF	Margaux MONROYAL	Conseillère territoriale Grand Sud
Secteurs associatifs	Luisa LISBOA DE OLIVEIRA Déborah GOUDOU	Fédération des Conseils de Parents FCPE
	Cécile CHAUSSON Mélanie LANGLET	Association des Parents Indépendants de Ballancourt APIB

Afin de faire vivre le PEdT/plan mercredi tout au long de ces 3 années à venir la coordinatrice et la direction du service scolaire créeront des liens entre tous les acteurs.

10.5 Coordination du PEDT

Elu référent : Monsieur MIONE Jacques, Maire

Service porteur : service Enfance-Jeunesse

Correspondants :

Mme MITROVIC Nathalie, coordinatrice Enfance, Jeunesse

Mme VERLYCK Catherine, adjointe déléguée au scolaire et enfance et

Mme SOUFFRON Isabelle, adjointe déléguée à la jeunesse

Adresse : 2, rue de la Mairie – 91610 – Ballancourt sur Essonne

Téléphone : 01 64 93 73 73

Adresse électronique : accueil@mairie-ballancourt.fr

10.6 Objectifs et Moyens

10.6.1.1 PARTENAIRES INTERNES :

La Médiathèque,

Les espaces verts

Les services techniques

Le service communication et culturel

L'accueil de la mairie

La Communauté de Communes du Val d'Essonne (CCVE)

10.6.1.2 PARTENAIRES EXTERNES :

L'UFOLEP

La ligue de l'enseignement

Le CNFPT

Les pompiers

Mille Piquants – Centre de Soins pour Hérissons

Le Tennis de table de Ballancourt STT

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves (FCPE)

L'association des Parents Indépendants de Ballancourt (APIB)

Les parents d'élèves de l'école Pasteur

Les parents d'élèves de l'école Jules Ferry

10.6.2 Objectifs éducatifs du Plan mercredi

Axe 1 – Favoriser le bien-être et la réussite scolaire de tous

Axe 2 – Développer la transversalité entre les différents acteurs et niveaux scolaires et périscolaires

Axe 3 – Développer l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et favoriser l'inclusion

Axe 4 – Lutter pour l'écologie et la protection de la nature (Enjeux d'écologie)

10.6.3 Locaux et installations utilisés :

Le Croc'Loisirs tous les mercredis, les accueils périscolaires, la médiathèque, le complexe sportif, et les écoles.

Modalités de suivi et d'évaluation du projet : chaque projet aura sa propre évaluation avec ses indicateurs. Plusieurs projets seront proposés par les animateurs et les professeurs des écoles.

Une évaluation semestrielle sera faite.

10.6.4 Modalité d'évaluation retenue pour tous les projets d'activités

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'inscrits, de participants, Fréquentation, régularité, participations aux activités proposées.

Indicateurs qualitatifs :

- Evaluation des enfants, relation au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration aux règles de vie, questionnaires de satisfaction aux parents et aux enfants.

10.7 Organisation des activités

Les enfants voulant faire les projets d'animation auront l'opportunité pendant les temps périscolaires, le mercredi matin et le mercredi après-midi de s'y inscrire.

La participation aux activités est fondée sur le principe de libre choix de l'enfant.

Les projets se feront par cycle de 4 à 6 ateliers afin de donner un accès à tous les enfants leur permettant d'en bénéficier.

Nom du projet	Porteur du projet	Lieu	Quand	Qui	Participation financière des familles oui/non
Jardin-Potager pédagogique	Référente périscolaire Pasteur	Terrain derrière l'école Pasteur	Le soir après l'école La journée Le mercredi	Animation L'école et/ou le collège ALSH	Non
Projet Déco-Pneu	Directrice ALSH élémentaire	Croc'Loisirs	Le Mercredi	ALSH	Non
Mur végétal	Directeur de l'école et la référente périscolaire Ferry	Mur sous le préau du 18, rue des Ecoles	Le soir après l'école La journée Le mercredi	Animation et L'école Jules Ferry	Non
Foot'Croc	Animatrice ALSH	Stade	Le mercredi	Animation	Non
Paroles et Langage	Animatrice ALSH	Périscolaire	Tous les jours périscolaire	Animation	Non
Hip-hop Croc	Animatrice ALSH	Croc'Loisirs	Le mercredi	Animation	Non

Magie	Animatrice ALSH	Croc'Loisirs	Le mercredi	Animation	Non
Théâtre	Animatrice ALSH	Croc'Loisirs	Tous les mercredis	Animation	Non

10.7.1 Présentation des projets d'activités

Le jardin potager pédagogique

En concertation avec les écoles et le collège, nous aimerions créer un espace partagé par les professionnels de l'éducation nationale et les encadrants périscolaires. Ce projet sera suivi par la responsable périscolaire, elle fera en sorte que tous les participants puissent avoir un accès et puissent proposer une action.

Tous les jours de l'année, le potager sera entretenu par les enfants voulant participer, pendant le mercredi et le périscolaire ainsi que par l'école.

Projet théâtre

Ce projet s'inscrit dans l'objectif du PEDT « Développer l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et favoriser l'inclusion »

Favorisant la continuité scolaire des projets d'école puisque nous intervenons pour enrichir le vocabulaire et à améliorer la concentration. L'art théâtral est un travail d'équipe. Il apprend aux enfants à travailler avec les autres, à écouter ses partenaires. Cette activité peut les aider à surmonter leur éventuelle timidité, à enrichir leur vocabulaire et à améliorer leur concentration.

Public visé : Elémentaire de 6 à 10 ans

Décoration des pneus

Ce projet s'inscrit dans l'objectif « Lutter pour l'écologie et la protection de la nature »

En lien avec les projets d'école sur l'écologie, le recyclage des pneus pour former des décorations pour les accueils périscolaires.

L'activité sera proposée aux plus de 6 ans tous les mercredis de l'année.



Le mur végétal

Ce projet s'inscrit dans l'objectif « Lutter pour l'écologie et la protection de la nature » et « développer la transversalité entre les différents acteurs et niveaux scolaires et périscolaires »

En lien avec les projets d'école sur l'écologie, le mur végétal sera fait sur le mur du préau de l'école et de l'accueil de loisirs Jules FERRY.

Porté par la directrice de l'accueil et le directeur de l'école, les enfants pourront participer tous les jours de l'année.

L'activité sera proposée aux plus de 6 ans tous les jours de l'année.

Foot'Croc

Ce projet s'inscrit dans l'objectif « Développer l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et favoriser l'inclusion »

Favorisant la continuité scolaire sur le vivre ensemble et l'activité physique, les enfants pourront participer sur plusieurs séances le mercredi de toutes l'année.

Public visé : 6 / 10 ans

Paroles et langages

Ce projet s'inscrit dans l'objectif « Développer l'apprentissage de la citoyenneté, du vivre ensemble et favoriser l'inclusion »

Favorisant la continuité scolaire sur l'apprentissage de la langue et du vocabulaire, les enfants d'âge maternels seront sollicités tous au long de l'année et tous les mercredis.

Hip-Hop Croc

Ce projet s'inscrit dans l'objectif « Favoriser le bien-être et la réussite scolaire de tous »

Favorisant la continuité scolaire sur le vivre ensemble et l'activité physique, les enfants pourront participer sur plusieurs séances le mercredi de toute l'année avec une représentation à chaque période.

Pour les élémentaires tous les mercredis de l'année.

L'atelier Magie

Ce projet s'inscrit dans l'objectif « Favoriser le bien-être et la réussite scolaire de tous »

Il faut avoir une certaine dextérité, savoir compter et s'organiser, les enfants pourront ainsi développer l'apprentissage en cours d'acquisition à l'école. La continuité scolaire est en premier plan.

Tous les mercredis pour les élémentaires avec une représentation par période.

Théâtre

Ce projet s'inscrit dans l'objectif « Favoriser le bien-être et la réussite scolaire de tous »

Autour des jeux d'expression les enfants auront besoin de travailler leur mémoire et de partager leurs plaisirs de jouer.

Pour les élémentaires tous les mercredis de l'année.

10.8 Signature et labellisation

Pour affirmer la recherche d'un accueil de loisirs de qualité, la ville de Ballancourt sur Essonne s'inscrit dans le Plan Mercredi.

Une attention particulière est portée sur les activités des jeunes Ballancourtois, une modernisation des accueils est lancée pour la période 2022-2025. Il appartient à chaque directrice des accueils de loisirs d'en prendre connaissance afin de pouvoir élaborer son projet pédagogique.

http://planmercredi.education.gouv.fr/sites/default/files/charte-qualite_plan-mercredi.pdf